

## «Formations en évolution»

### Proposition de texte pour le thème I

Ce thème se propose d'aborder les évolutions récentes que connaissent les formations supérieures soumises aux dernières réformes, tout en les mettant en perspective avec les attentes et les besoins des jeunes et des personnes en reprise d'études ou en VAE, ainsi que de la société en matière d'accès aux savoirs, aux diplômes et aux qualifications.

Le paysage des formations du supérieur a subi de nombreuses évolutions depuis quelques mois : lancement du plan France Université Numérique (FUN) par le MESR, élaboration d'une Stratégie Nationale pour l'Enseignement Supérieur (StraNES) définie par la loi du 22 juillet 2013, mais aussi la publication du Cadre National des Formations (CNF) et le vote au Parlement de la nouvelle organisation territoriale de la République – dont la traduction dans la structuration des académies est encore inconnue. Cette dernière risque d'avoir des conséquences majeures sur les offres de formation, tant en termes de contenus, d'organisation, d'objectifs que de moyens. Les différents acteurs (étudiants, personnels de l'ESR, partenaires des établissements) ont été confrontés aux impacts de ces plans, stratégies et réformes mis en œuvre par les différents gouvernements qui se sont alignés sur une logique entrepreneuriale de l'ESR imposée par les gouvernements européens au travers de la stratégie européenne Horizon 2020. Mais la demande sociale et la résistance animée par le SNESUP dans les organes de discussion avec le MESR (CNESER, CSL, CSM...) ont permis d'écartier les mesures les plus régressives qui conduiraient inexorablement à la disparition du service public de l'ESR et à sa privatisation.

Le SNESUP-FSU s'est toujours opposé à la marchandisation des diplômes et des certifications, à l'employabilité comme critère d'évaluation des formations et à la sélection à l'entrée en Licence et en Master. Sa démarche syndicale est basée sur l'analyse critique et la prise en compte des besoins de formation, les libertés pédagogiques, le caractère émancipateur du service public de l'ESR, la culture du doute et de l'esprit critique, la formation par et pour la recherche, la double finalité de sortie diplômante et de poursuite d'études, le rapprochement des filières post-bac avec l'université et la lutte contre les déterminismes sociaux et territoriaux.

Se donner les moyens de démocratiser l'accès et la réussite du plus grand nombre dans l'enseignement supérieur et cela quels que soient l'origine sociale ou territoriale, le genre, les convictions ou l'âge d'un individu, nécessite l'implication de tous et demeure une nécessité absolue pour notre société dans un monde en pleine mutation. Cela suppose notamment une prise en compte de la diversité des publics étudiants, la mise en place de voies de réussite adaptées à leurs projets et à leurs profils et s'appuyant sur leurs acquis.

Le SNESUP-FSU ne cesse d'agir pour une régulation nationale des formations et des diplômes, tout en soulignant le rôle des instances représentatives de concertation au niveau local et territorial en vue d'un maillage concerté des cursus à l'écoute des besoins de formation et de qualification.

Le SNESUP-FSU s'est doté d'un cadre de réflexion et d'action. La question de l'apprentissage/alternance a été abordée dans le texte "*Diversifier les modalités de formation pour améliorer les conditions de réussite ? L'apprentissage, l'alternance*" adopté lors du dernier congrès à Lyon. Ces dispositifs (apprentissage, alternance) ne doivent pas conduire à placer un apprenti ou un alternant en situation de responsabilité. Ils doivent rester des dispositifs de formation. En outre, le syndicat a élaboré de nombreuses contributions sur « l'évaluation », l'accès et la réussite pour tous les publics à l'ESR, la « régionalisation » de l'ESR et le « numérique ». Elles ont permis de faire progresser nos idées et notre vision de l'ESR, et de les faire partager.

## **Organiser le dialogue entre les disciplines**

Défendre des formations ambitieuses pour les citoyens, c'est chercher à décloisonner les disciplines tout en conservant leurs spécificités. Même si chaque grand secteur de formations (sciences et technologie, santé, sciences humaines et sociales, lettres, langues et arts, etc.) possède ses propres théories et méthodes, il ne doit pas exister de hiérarchie entre disciplines, selon, par exemple, leur caractère plus ou moins appliqué, leur utilité perçue ou encore les moyens matériels engagés. Défendre l'interdisciplinarité, c'est soutenir le fait que chaque formation s'ouvre à d'autres champs disciplinaires. C'est aussi favoriser le travail collectif au sein des équipes pédagogiques. L'individualisme et le cloisonnement n'est pas uniquement le fait de comportements "consommateurs" si souvent dénoncés dans les nouvelles générations. C'est aussi de notre fait à nous, personnels enseignants dans les universités. Certes les politiques d'évaluation tous azimuts portant aussi bien sur les personnels que sur les structures de formation et de recherche y participent largement. Mais cela ne doit pas nous exonérer d'interroger nos propres pratiques. Construire de nouvelles formations, penser l'innovation pédagogique, soutenir un ESR émancipateur, c'est se donner les moyens, collectivement, de casser les barrières disciplinaires afin de varier les points de vue et les pratiques et, ainsi, de permettre aux étudiants de s'adapter à la complexité du monde.

D'un point de vue épistémologique, la transdisciplinarité est complémentaire de l'approche disciplinaire. Elle permet de faire émerger la confrontation des disciplines. Pour les collègues, c'est une vision qui ouvre le dialogue, ou le renforce, en matière de recherche et d'enseignement. La confrontation avec le regard d'autres disciplines est aussi l'occasion d'aller plus loin dans l'approfondissement disciplinaire tout en montrant les liens, les connexions avec d'autres formations. Pour les étudiants, cela représente la possibilité de devenir acteur de leur parcours.

D'un point de vue plus pragmatique, la pratique de l'interdisciplinarité offre aux étudiants la possibilité d'acquérir des méthodologies complémentaires ainsi que des perspectives variées d'approche d'un sujet ou d'une problématique donnés. Ce faisant, cela contribue à renforcer et à valoriser les formations en elles-mêmes et renforce les échanges entre les enseignants.

Mais il faut cependant surmonter certains défis, notamment celui qui consiste à veiller à ce que les formations ne perdent pas leur spécificité propre au profit de formations trop généralistes. Cela suppose aussi que les formations destinées à des étudiants non-spécialistes ne se vident pas de leur substance et qu'elles puissent garder leur identité disciplinaire.

En d'autres termes, il s'agit d'encourager de manière raisonnée des parcours de formations pluridisciplinaires en bonne intelligence.

## **Pour le renforcement des articulations lycées/enseignement supérieur**

L'arrivée dans l'enseignement supérieur est l'occasion pour les nouveaux bacheliers de s'ouvrir à de nouveaux et vastes horizons. Cela implique pour les néo-bacheliers des ruptures à deux niveaux : sur les enseignements et sur les méthodes de travail. Il est primordial d'accompagner ces néo-bacheliers par une articulation cohérente et forte entre le lycée et l'enseignement supérieur. Il s'agit, notamment, de développer des échanges sur les contenus des programmes et les pratiques pédagogiques et d'accueillir ces néo-bacheliers par des enseignements en groupes de taille raisonnable et en présentiel où le contact avec l'enseignant soit favorisé. Il est également nécessaire de tirer des bilans de cette articulation pour créer les conditions de réussite des étudiants, c'est-à-dire les préparer à ces changements et les accompagner ensuite durant la Licence. Cela nécessite le rapprochement des financements du premier cycle universitaire de celui des classes préparatoires.

Le développement de l'articulation lycée / enseignement supérieur ne doit pas aboutir à la création de collèges universitaires découplés de la recherche, mais doit au contraire permettre à chaque étudiant de construire son parcours de formation pour sa réussite. Mais quelle réussite ? La réussite de l'étudiant peut emprunter des chemins variés et complexes, courts ou longs, continus

ou en reprise d'étude, avec différentes combinaisons offertes par les offres de formation de l'ESR : parcours classique et linéaire tel que une licence puis un master et enfin un doctorat mais aussi débiter par STS, ou un IUT puis finir par une licence générale ou professionnelle. Le développement de passerelles entre les formations et des liens entre leurs équipes pédagogiques ne peut que participer au développement de voies variées de réussite pour les étudiants.

La politique des régions ne doit pas viser une fausse "excellence" fondée sur le marché du travail d'un bassin régional, entraînant de fait ségrégation et exclusion. Elle doit, au contraire, s'inscrire dans une politique globale (nationale, européenne, voire mondiale : universelle!) d'élévation du niveau de qualification et de connaissance de la société.

### **Le pilotage par l'argent normalise les pratiques**

Les appels à projets, qu'ils soient en recherche ou pour les formations, créent un effet d'opportunité au sein de la communauté universitaire. Les collègues se lancent alors dans une course effrénée aux budgets mais, s'il y a beaucoup de participants, bien peu en sortent gagnants. On entre alors dans un mécanisme « boule de neige ». Si ceux qui ont bénéficié des premiers budgets ne sont évidemment pas assurés d'en décrocher systématiquement de nouveaux, ils restent quoi qu'il en soit, mieux placés que les collègues qui n'en n'ont jamais obtenus. Cela renforce une logique de "concentration", telle qu'on peut la voir à l'œuvre dans les Programmes Initiatives d'Avenir (PIA), mais aussi de normalisation des pratiques pédagogiques et de recherche. En effet, les appels à projet favorisent surtout l'émergence de projets basés sur le court terme pour des innovations continues, avec une production massive de données. Ceci se fait au détriment d'autres pratiques plus exploratoires nécessitant un temps de développement plus long mais qui peuvent également viser des innovations de rupture. Les appels à projets à court terme et très ciblés ne favorisent pas, voire très peu, la diversité des pratiques et des méthodes, qu'elles soient pédagogiques ou de recherche. De plus, cette logique de course effrénée ne contribue pas à la réussite des publics accueillis dans le supérieur, dont la diversité va continuer de croître.

La course aux financements pour les activités pédagogiques se traduit aussi par une volonté de proposer le développement de formations en apprentissage ou en formation continue, non pour des raisons pédagogiques pour répondre aux besoins, mais pour pallier le manque criant de moyens financiers, les taux d'inscription en FC n'étant pas réglementés nationalement.

### **De l'accueil des publics en Formation Continue**

La Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) pour toutes et tous est supposée être une mission de l'université, parce que mission de service public. Mais force est de reconnaître que les logiques managériales qui tendent à s'imposer dans nos établissements, conduisent trop souvent à voir dans la Formation Continue (FC) d'abord une source substantielle de financement alors que la mission de formation émancipatrice et citoyenne de l'université est valable quel que soit l'âge de l'étudiant ! Ceci alors même que la question de la justification des coûts très élevés de formation exigés des personnes en reprise d'études mérite d'être posée.

À ce dévoiement utilitariste, s'ajoute le fait que la FC (qui s'inscrit dans la problématique de la FTLV) est largement le domaine réservé des partenaires sociaux. Or ici aussi les logiques entrepreneuriales dominant, conduisant :

- à l'individualisation totale des parcours de formation au détriment d'un partage collectif de l'accès aux savoirs,
- à substituer à une logique d'acquisition des savoirs celle de l'accumulation des compétences dont la validation appartient essentiellement aux milieux patronaux,
- à poser la FC comme condition nécessairement première à l'hypothétique employabilité future de l'individu, faisant du salarié ou du demandeur d'emploi le seul responsable de son

éventuelle incapacité à accéder à un emploi et déchargeant par là même de toute responsabilité un système économique porteur de crise et de chômage.

Contre ces dérives, le SNESUP-FSU milite pour que nos établissements offrent à toute personne qui le souhaite les moyens réels d'accéder à des parcours de FC qualifiante ou diplômante par un aménagement des horaires et du calendrier universitaire et par la prise en compte du statut d'étudiant salarié.

### **De l'accueil des publics en Validation des Acquis de l'Expérience**

Le SNESUP-FSU soutient les initiatives universitaires consistant à valider les acquis de l'expérience. Ces acquis de l'expérience peuvent se décliner en acquis permettant d'intégrer un cursus universitaire. Dans ce cas, les acquis ne sont pas forcément académiques et ils ne doivent pas être conçus comme des équivalents de cours du cursus à intégrer. Ils peuvent aussi consister en une expérience acquise au cours de la formation universitaire mais non intégrée à un cursus : par exemple les linguistes en situation de lecteurs à l'étranger qui peuvent faire valider leur expérience d'enseignement. D'une manière générale, les validations pluridisciplinaires peuvent permettre de reconnaître des compétences, des savoir-faire, des capacités sociales qui seront utiles au candidat à la formation universitaire.

### **La sélection pour pallier le manque de moyens en licence et en master ?**

Dans le contexte d'austérité que nous connaissons, comment tenir les objectifs de réussite fixés par le MENESR tout en diversifiant les types de publics accueillis ?

C'est ce nœud gordien que la sélection prétend trancher ! L'accroissement du flux et de la diversité des étudiants en Licence et plus particulièrement en L1 (âge, parcours antérieur, projet personnel), ne peut être résolu uniquement par la sélection ni traité comme un problème du pré-bac. Cela requiert à l'inverse un accueil et un accompagnement dans des parcours personnalisés (approches, progressions, maquettes) et aménagés sur la durée (DUT en 2 à 3 ans, Licence en 3 à 4 ans). Il s'agit donc bien d'un choix politique que doit faire l'établissement dans un contexte où l'État ne leur apporte plus de dotation en fonction du nombre d'étudiants accueillis.

Si la sélection fonctionne comme outil de tri social, le choix de chaque parcours étudiant relève de logiques complexes. Lutter contre la reproduction sociale par la sélection et pour des pédagogies adaptées aux différents publics, c'est aussi offrir aux étudiants des alternatives avec un choix de mentions et de parcours dès le L1 mais aussi des passerelles s'ils viennent de STS ou d'IUT, à proximité de leurs domiciles. Cela pose la question du renforcement des mécanismes d'aides aux jeunes : APL, aide aux dépenses de transport et surtout l'allocation d'autonomie promise. Dans l'attente, il faut accroître le nombre de bourses et leurs taux en tendant vers une véritable politique d'accompagnement financier de tous les étudiants. Les dispositifs d'accompagnement en début de licence doivent être inscrits dans le Projet d'établissement et soutenus par le MESR tout comme l'emploi de conseillers d'orientation psychologues. Tous les bacheliers doivent pouvoir accéder à une information objective et à un conseil éclairé (mention, parcours...). La procédure Admission Post Bac n'est à cet égard pas exempte de critiques. Il s'agit d'une procédure particulièrement opaque, dans laquelle pèsent les logiques académiques et régionales sans visibilité pour les familles ou les formations. Elle repose en outre sur des dispositions socialement construites, donc inégalement partagées : APB suppose l'usage d'une rationalité instrumentale, d'une capacité à se projeter, à calculer, à anticiper, qui ne sont pas innées. Le rôle des parents comme prescripteurs de formation est aussi socialement discriminant. L'orientation après le bac n'est pas qu'un problème d'information, mais doit être appris tout au long de la scolarité, avant et après le bac.

Le SNESUP-FSU refuse la sélection subie par l'étudiant et cherche à promouvoir un enseignement supérieur et de recherche qui permette à l'étudiant d'acquérir des outils d'émancipation qui le rendra acteur de son orientation et de sa formation.

Le SNESUP-FSU s'oppose à toute forme de sélection tant à l'entrée en Licence qu'à l'entrée en Master ou entre M1 et M2. Qu'il ait ou non une dominante recherche ou professionnelle affirmée, le Master est un bloc qui doit combiner recherche et formation sur les deux années. Tout étudiant qui a validé une licence doit pouvoir accéder de droit à un master correspondant à son parcours antérieur (domaine, mention, spécialité...). Il nous faut avancer sur les conditions de mise en œuvre de ce droit. Notamment, la création d'une liste de parcours-type de licence en cohérence avec une mention donnée de Master serait un premier pas. Renforcer l'articulation de la Licence avec le Master passe aussi par le brassage des équipes de formation et la possibilité pour tous les collègues de pouvoir enseigner à tous les niveaux du L1 au M2, sans hiérarchie présupposée.

La gratuité des inscriptions pour tous doit être couplée avec un budget pour l'ESR correspondant à ses véritables besoins et à une politique de l'impôt réellement redistributive. À défaut d'une approche globale, la demande de gratuité pourrait conduire à faire payer les études des étudiants aisés par les familles aux revenus modestes et exonérerait les entreprises de financer la formation de leurs salariés.

Afin que l'enseignement supérieur français continue d'allier qualité et attractivité internationale en restant accessible à tous ceux qui peuvent y prétendre, le SNESUP-FSU revendique l'alignement des frais d'inscription pour tous, que ce soit en FI ou en FC, pour les étudiants français, comme pour les étudiants étrangers.

Une meilleure réussite de tous les étudiants ne peut relever de la simple bonne volonté et du bénévolat des collègues. Le SNESUP-FSU travaille avec les autres syndicats de la FSU (SNES, SNUEP, SNEP, SNETAP) pour faire des propositions pour une formalisation institutionnelle du travail et de sa reconnaissance mais aussi avec les organisations syndicales étudiantes pour mobiliser l'ensemble des usagers du service public de l'enseignement supérieur autour des idées que nous défendons.

La formation, initiale et continue, de tous les enseignant-es requiert une structure spécifique qui travaille avec l'ensemble des universités à l'échelle académique. Pour les enseignant-es-chercheur-es le SNESUP demande qu'elle se fasse en s'appuyant sur le potentiel des ESPÉ, celui des anciens Centres d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES) ou des Services universitaires de pédagogie (SUP) quand ils existent. Les ESPÉ assurent la FC des collègues enseignants, enseignants-chercheurs au sein des établissements de l'ESR les accompagnant au changement culturel et pédagogique nécessaire pour l'accueil des nouveaux publics. Des formations continues communes aux enseignants des lycées et aux universitaires doivent pouvoir être mises en œuvre par les ESPE.

Il faut aussi que les charges de travail des collègues s'impliquant dans la liaison lycée/université, dans la réussite de tous les étudiants, soient prises en charge dans leur service (tableau national d'équivalence des tâches).

### **D'une souffrance individuelle au plaisir du travail en équipe...**

L'exacerbation de l'évaluation individuelle est source de nombreuses souffrances au travail. Elle ne permet pas de créer les conditions propices à un travail collectif des équipes ni à la saine émulation entre collègues.

Dans l'ensemble des sections CNU, il conviendrait de favoriser la réelle prise en compte des pratiques pédagogiques et des activités au sein des équipes de formation (élaboration de contenus, recherche éventuelle de partenariats, mise en œuvre concrète des maquettes, etc). Pour cela, il est primordial de tenir compte du contexte et des conditions de travail des collègues. L'investissement des collègues dans les formations serait ainsi mieux reconnu et le travail collectif serait renforcé, quel que soit le niveau enseigné (du L1 au M2).

Le SNESUP-FSU doit notamment préciser ses mandats sur le « *numérique* », la « *pédagogie innovante* », la « *formation initiale et continue des enseignants du supérieur* », la « *régionalisation des offres de formation* », « *les rapprochements entre les différentes filières post-bac et universitaires* », « *l'apprentissage* » y compris dans la fonction publique, la « *sélection* » (entrée en Licence, Master...), l'« *accréditation des formations du supérieur* », la « *Formation Tout au Long de la Vie* » dont la demande est de plus en plus croissante.

Le SNESUP-FSU doit être force d'analyses de fond, de réflexions critiques et de propositions constructives et rassembleuses pour des formations émancipatrices et citoyennes.